



Notre-Dame-des-Prairies, le 16 janvier 2026

Objet : Vaccination élèves de 4^e année

Chers parents,

Nous vous rappelons que la vaccination pour les élèves de 4^e année aura lieu jeudi prochain, le 22 janvier, en avant-midi.

Veuillez noter que les infirmières scolaires ne se déplaceront pas une seconde fois à l'école en cas d'absence de votre enfant. Si votre enfant est absent lors de la vaccination, il vous incombera de prendre vous-même rendez-vous au CLSC.

Merci de fournir le carnet de santé de votre enfant afin que l'infirmière puisse y inscrire la preuve de vaccination. Nous vous recommandons de le placer dans le sac à dos de votre enfant la veille de la vaccination uniquement, afin d'éviter toute perte. L'école ne pourra être tenue responsable en cas de perte du carnet.

Si vous n'avez pas encore remis le formulaire de consentement, il est toujours possible de le retourner à l'école avant la date prévue.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

Steve Larocque, directeur

Mélanie Lapierre, directrice adjointe